

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 7 août 2017 à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

PRÉSENTS :

M. Réjean Audet, maire
M. Sébastien Houle, conseiller
Mme Rita Deschênes, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
Mme Heidi Bellerive, conseillère

ABSENT :

M. Louis Frappier, conseiller
Siège no. 4 vacant suite au décès du conseiller.

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Manon Shallow, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

À 20h00, le Maire, Monsieur Réjean Audet préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Mot de bienvenue du Maire

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL :

- 3.1 Procès-verbal séance ordinaire du 3 juillet 2017
- 3.2 Procès-verbaux séances extraordinaires du 10 juillet et du 12 juillet 2017

4. CORRESPONDANCE :

- 4.1 M. Pierre Deshaies / Statistiques du site web municipal pour le mois de juin 2017
- 4.2 Ministère des Transports / Accord de principe RIRL-2015-182 remplacement du ponton F7020 sur la route des Lacs
- 4.3 Comité Vélo Saint-Élie / La Petite Fête 2017
- 4.4 MAMOT / Projet de décret concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur le territoire de certaines municipalités locales affectées par ces inondations
- 4.5 Municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est / Appel à la solidarité - municipale demande de soutien financier
- 4.6 Municipalité de Maskinongé / Remerciements – inondations printanières 2017
- 4.7 Desjardins Caisse de l'Ouest de la Mauricie / Modifications à une des conditions pour le projet d'aide financière
- 4.8 Alain Major / Sauvons nos Monarques

5. RAPPORT DES COMITÉS :

6. PRÉSENTATION DES COMPTES :

7. RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION :

- 7.1 Résolution dépôt du projet du Plan d'intervention P17-1113-00
- 7.2 Résolution pour la mise à jour de la Politique Familiale-Aînés 2015-2017
- 7.3 Résolution relative à la rémunération pour les élections générales municipales 2017
- 7.4 Résolution d'embauche du brigadier scolaire
- 7.5 Résolution en regard de la location du lot 5 097 175
- 7.6 Résolution autorisation une formation Élections 2017 – Perfas (logiciel de PG Solutions)
- 7.7 Résolution octroyant un soutien financier à la municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est

8. RÉSOLUTION LOISIRS/CULTURE/TOURISME :

- 8.1 Dépôt du Rapport financier loisirs/culture au 31 décembre 2016
- 8.2 Résolution autorisant l'utilisation de la Fontaine Caxtonienne pour la Petite Fête 2017
- 8.3 Résolution modifiant la résolution 2017-04-108 Gaétan Thériault : capsule vidéo Église

9. RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS

- 9.1 Résolution déterminant octroyant le contrat pour le remplacement du ponceau F7020 sur la route des Lacs

10. RÉSOLUTIONS - URBANISME :

- 10.1 Avis de motion (amendant le règlement 2011-007A concernant le contrôle des chiens sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton
- 10.2 Résolution en regard de la gestion du milieu riverain – octroi du contrat de services pour le suivi du périphyton

11. DIVERS / AFFAIRES NOUVELLES:

12. PÉRIODE DE QUESTIONS :

13. PÉRIODE DE SUGGESTIONS :

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mot de bienvenue du Maire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2017-08-212

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Heidi Bellerive
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton adopte l'ordre du jour en retirant l'item 7.1 «Résolution dépôt du projet du Plan d'intervention P17-1113-00» et en ajoutant les items suivants :

11.1 Avis de motion pour adoption d'un règlement d'emprunt modifiant le règlement d'emprunt 2017-004 et décrétant une dépense de 203 017 \$ et un emprunt de 203 017 \$ pour la réalisation de travaux dans le cadre du programme de Réhabilitation du réseau routier local – volet redressement des infrastructures routières locales – projet RIRL-2015-182.

11.2 Adoption du projet de règlement 2017-006 Règlement modifiant le règlement d'emprunt 2017-004 et décrétant une dépense de 203 017 \$ et un emprunt de 203 017 \$ pour la réalisation de travaux dans le cadre du programme de Réhabilitation du réseau routier local – volet redressement des infrastructures routières locales – projet RIRL-2015-182.

11.3 Résolution en regard des assurances générales de la Municipalité.

11.4 Rectifications de Mme Heidi Bellerive, copropriétaire de l'entreprise chez Méo – propos diffamatoires lors de la séance du 3 juillet 2017.

Adoptée

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2017

RÉSOLUTION 2017-08-213

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Rita Deschênes
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit adopté avec la correction suivante :

Dans les membres présents, il faut enlever le nom de madame Charline Plante, puisqu'elle était absente lors de cette séance.

Adoptée

3.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 10 JUILLET 2017 ET DU 12 JUILLET 2017

RÉSOLUTION 2017-08-214

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par monsieur Sébastien Houle
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les procès-verbaux des séances extraordinaires du 10 juillet 2017 et du 12 juillet 2017 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient adoptés tels que soumis.

Adoptée

4. CORRESPONDANCE :

- 4.1 M. Pierre Deshaies / Statistiques du site web municipal pour le mois de juin 2017
- 4.2 Ministère des Transports / Accord de principe RIRL-2015-182 remplacement du pontceau F7020 sur la route des Lacs
- 4.3 Comité Vélo Saint-Élie / La Petite Fête 2017
- 4.4 MAMOT / Projet de décret concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur le territoire de certaines municipalités locales affectées par ces inondations
- 4.5 Municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est / Appel à la solidarité - municipale demande de soutien financier
- 4.6 Municipalité de Maskinongé / Remerciements – inondations printanières 2017
- 4.7 Desjardins Caisse de l'Ouest de la Mauricie / Modifications à une des conditions pour le projet d'aide financière
- 4.8 Alain Major / Sauvons nos Monarques

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique.

5. RAPPORT DES COMITÉS :

CHARLINE PLANTE

- Madame Plante mentionne que la bibliothèque était fermée pour les vacances, la réouverture se fera le 8 août prochain.
- Madame Plante mentionne que les 5 à 7 se poursuivent. Il reste seulement 4 jeudis et les 3 prochains sont des nouveaux artistes qui viendront présenter leur spectacle, en moyenne il y a une centaine de personnes chaque semaine. Elle invite les gens à participer, ça permet de se rencontrer, de jaser et de rencontrer de nouveaux citoyens.
- Madame Plante mentionne que madame Rita Deschênes et elle-même ont rencontré monsieur Sébastien Rochefort à la MRC de Maskinongé pour faire le bilan du comité famille-aînés avec tous les membres. Elles sont heureuses de constater que presque 95% des objectifs mis en place en 2015 ont été réalisés et le reste est en route afin d'être réalisés.
- Madame Plante mentionne que l'automne s'en vient et qu'il y aura élection municipale, elle annonce sa candidature comme conseillère municipale; elle sollicitera un deuxième mandat au siège no. 3.

SÉBASTIEN HOULE

- Monsieur Houle mentionne que le ministère des Affaires municipales a approuvé le règlement d'emprunt concernant le programme de réhabilitation des installations septiques. Depuis quelques années nous procédons à un inventaire des installations septiques puisque c'est une réglementation provinciale. Tout au long de ce processus, nous avons constaté qu'il y avait à ce jour 63 installations septiques non conformes à la réglementation et la municipalité a l'obligation d'obliger les gens à se conformer. Les gens qui ont reçu un avis d'infraction ont la possibilité de faire un prêt à la municipalité et ce prêt sera chargé sur le compte des taxes pendant 20 ans. Pour tous ceux qui pensent que leur installation septique n'est pas conforme et veulent se prévaloir de ce service, veuillez communiquer avec la municipalité afin de savoir si vous êtes admissibles.
- Monsieur Houle mentionne que le service des premiers répondants a fêté son 2^e anniversaire à la mi-juin. La première année nous avons reçu 33 appels et cette année nous sommes rendus à 27. Nous sommes très fiers de notre brigade de 6 premiers répondants nous avons répondu à tous les appels. Nous essayons d'offrir une couverture 24/24. Au niveau financier, la première année nous avons reçu une subvention de 10 000.00 \$ du ministère de la Santé pour implanter le service et maintenant à chaque année, 1 600.00 \$ pour formation, mise à

niveau, etc. Le service calculé du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 a coûté 1 040.26 \$. A 90% du temps, les premiers répondants arrivent sur les lieux afin de stabiliser le patient au moins 10 à 20 minutes avant les ambulances.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES :

9794	MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC	PROL. AQUEDUC RUE LANGLOIS	295.00 \$
9795	BRASSARD PAUL	REMBOURSEMENT TAXES	575.54 \$
9796	PELLERIN FREDERIC	REMBOURSEMENT TAXES	360.02 \$
9797	THIFFAULT DENIS, NOURY ROGER	REMBOURSEMENT TAXES	89.29 \$
9798	ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTEE	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE, TRACTEUR, CAMION TRAVAUX PUBLICS, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE	106.36 \$
9799	ASSO DU BASEBALL MINEUR DE ST-ETIENNE	AUTRES SUBVENTIONS	360.00 \$
9800	ASSOCIATION DE SOCCER DE ST-ETIENNE	AUTRES SUBVENTIONS	640.00 \$
9801	ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	186.83 \$
9802	AVANTAGE INDUSTRIEL INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, TOURISME, CASERNE	899.56 \$
9803	BELANGER SAUVE , AVOCATS	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	1 665.54 \$
9804	BELLEMARE MOTO	ACHAT OUTILS, ENTRETIEN RÉPARATION OUTILS	326.41 \$
9805	BORDELEAU STEVE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	75.00 \$
9806	BOTELHO JUAN	JETON PRÉSENCE PREMIER RÉPONDANT/FORMATION	75.00 \$
9807	LOUIS-OLIVIER BOUCHER	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	50.00 \$
9808	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	39.79 \$
9809	CENTRE DE LIQUIDATION ROBITAILLE INC.	ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	375.00 \$
9810	CENTRE D'ENTRETIEN & REPARATION DU CAMION	ENTRETIEN CAMION	70.13 \$
9811	CHEM ACTION INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	2 645.57 \$
9812	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	614.16 \$
9813	CORPO DES OFFICIERS MUNICIPAUX	FORMATION CARACTÉRISATION FOSSES, FORMATION ET CONGRES INSPECTEUR	664.56 \$
9814	SYNDICAT REG. DES EMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	631.55 \$
9815	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	171.75 \$
9816	ECO-TECH NETTOYAGE INC.	SIGNALISATION INFORMATION TOURISTIQUE	143.72 \$
9817	ELECTRONIQUE MATTEAU INC.	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE	84.57 \$
9818	ENTREPRISES SYLVIE DROLET INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ACHAT OUTILS, PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	192.78 \$
9819	ENTREPRISES RENE NEWBERRY	NIVELEUSE, LOCATION DE MACHINERIE, VOIRIE/MATÉRIAUX	4 777.21 \$
9820	ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	487.50 \$
9821	ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	101.64 \$

9822	EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	RESURFACAGE ROUTE DES LACS	29 495.74 \$
9823	EXCAVATIONS R.M.G. INC.	CONTRAT VIDANGES	5 818.17 \$
9824	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	2 036.38 \$
9825	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	52.00 \$
9826	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	285.17 \$
9827	GARAGE DESFONDS INC.	ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	2 281.69 \$
9828	GARCEAU PAUL-ANDRE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	9.24 \$
9829	GENERATRICE DRUMMOND	ENTRETIEN GENERATRICE, RÉSEAU SAMSON/MARCHAND	1 668.89 \$
9830	GENICITE	AQUEDUC LOT 1	8 278.20 \$
9831	SANDRA GEROME	FRAIS DÉPLACEMENT BANDE RIVERAINE	71.54 \$
9832	GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCES BÂTISSSES, CAMIONS, TRACTEURS, BÉNÉVOLES, PREMIERS RÉPONDANTS, RESPONSABILITÉ	38 238.00 \$
9833	GROUPE CCL	FOURNITURES DE BUREAU	524.77 \$
9834	GROUPE CLR	TÉLÉPAGES PREMIERS RÉPONDANTS	80.09 \$
9835	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TONDEUSE À GAZON, TRACTEUR, PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	4 396.32 \$
9836	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	82.06 \$
9837	HOCKEY LEMAY / SPI	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	66.27 \$
9838	JULIEN BELLERIVE & FILS	LOCATION MACHINERIE, VOIRIE/MATÉRIAUX	6 380.82 \$
9839	LAMPRON NATHALIE	JETON PREMIERS RÉPONDANTS/FORMATION	25.00 \$
9840	LJM CONSEIL	SERVICES PROFESSIONNELS	3 793.83 \$
9841	MARCHE RENE SAMSON	ESSENCE ET HUILE DIESEL	23.39 \$
9842	MARTIN & LEVESQUE INC.	VÊTEMENTS DE POMPIERS	141.66 \$
9843	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	VOIRIE/MATÉRIAUX	1 230.14 \$
9844	MASKICOM	PIÈCES, ACCESSOIRES TOURISME	94.82 \$
9845	ANNULÉ		
9846	MATERIAUX LAVERGNE	PIECES ET ACCESSOIRES TOURISME, TERRAIN DE JEUX, ACHAT OUTILS, SIGNALISATION INFORMATION TOURISTIQUE, ENTRETIEN ET RÉPARATION OUTILS, ABAT-POUSSIÈRE	803.90 \$
9847	MAXXUM GESTION D'ACTIFS	AQUEDUC LOT 1	2 299.50 \$
9848	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION/\$22.24 TONNE, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, INFRACTION SUCC. C DESCHAMPS PAYÉ ICI PAR ERREUR	15 714.05 \$
9849	MUNICIPALITE DE SAINT- ETIENNE-DES-GRES	AUTRES SUBVENTIONS	625.00 \$
9850	MUNICIPALITE DE SAINT- MATHIEU	SERVICES RENDUS PAR AUTRES MUNICIPALITÉS	749.12 \$

9851	MUNICIPALITE DE CHARETTE	SERVICES RENDUS PAR AUTRES MUNICIPALITÉS	594.50 \$
9852	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DES	ORGANISMES DES BASSINS VERSANTS	5 000.00 \$
9853	PG SOLUTIONS INC.	FOURNITURES DE BUREAU	206.96 \$
9854	GESTION PILON INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN CAMP DE JOUR	26.88 \$
9855	POMPES À EAU LAUNIER & FILS INC.	PIECES ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE	703.24 \$
9856	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	1 793.51 \$
9857	PONCEAUX MAURICIE	VOIRIE/MATÉRIAUX	1 283.22 \$
9858	POSTES CANADA	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE, PUBLICITÉ TOURISTIQUE, MUNICIPALE	531.11 \$
9859	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	56.34 \$
9860	ROLLAND BOUCHARD & FILS	PIÈCES ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE	1 575.00 \$
9861	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN, CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 230.22 \$
9862	LES SERRES SERGE DUPUIS	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE	4 111.65 \$
9863	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	TESTS (ECHELLES, APRIA, AUTO-POMPE)	240.49 \$
9864	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	1 066.98 \$
9865	SOMAVRAC (C.C) INC.	ABAT-POUSSIÈRE	13 262.12 \$
9866	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE ET HUILE DIESEL	2 703.30 \$
9867	THERIAULT GAETAN	MATÉRIEL PROMOTIONNEL	1 300.00 \$
9868	WESTBURNE QUEBEC	PIECES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	206.85 \$
170720	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVES À PAYER	1 466.96 \$
170723	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, ÉLECTRICITÉ BIBLIOTHEQUE	270.55 \$
170724	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	1 637.92 \$
170725	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	120.44 \$
170726	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONES MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET CASERNE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL ET SAMSON/MARCHAND, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN CAMP DE JOUR	777.67 \$
170726	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND	112.59 \$
170803	REVENU CANADA	DAS FED. JUILLET 2017	5 970.90 \$
170804	REVENU QUEBEC	DAS PROV. JUILLET 2017	15 745.55 \$
170804	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ SENTIER BOTANIQUE	214.63 \$
170807	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC MARCHAND	239.19 \$
170808	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	143.59 \$
170808	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE BATISSÉ 2240 PRINCIPALE	464.60 \$
170809	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	418.05 \$

		TÉLÉPHONES MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET CASERNE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL ET SAMSON/MARCHAND, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN CAMP DE JOUR	
170809	SOGETEL INC.		682.66 \$
170810	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVES À PAYER	1 463.76 \$
170810	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ TERRAIN BALLE	211.37 \$
170811	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ MAISON DU CITOYEN	923.04 \$
170814	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	377.79 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	209 103.87 \$
		GRAND TOTAL	262 969.49 \$

RÉSOLUTION 2017-08-215

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyé par madame Charline Plante
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER des déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer au montant de 172 542.76 \$, les comptes déjà payés au montant de 209 103.87 \$ et les salaires 53 865.62 \$ totalisant la somme de 435 512.25 \$.

CERTIFICAT DE CRÉDIT :

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans ce procès-verbal, ladite liste faisant partie intégrante du procès-verbal de cette assemblée.

Manon Shallow
Directrice générale

7. RÉSOLUTIONS - ADMINISTRATION :

7.1 RÉSOLUTION DÉPÔT DU PROJET DU PLAN D'INTERVENTION P17-1113-00

Reportée à une séance ultérieure.

7.2 RÉSOLUTION POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE-AÎNÉS 2015-2017

ATTENDU l'expérience positive qui résulte de la Politique Familles-Aînés 2015-2017 de la MRC de Maskinongé;

ATTENDU qu'il est bénéfique de se regrouper afin de favoriser une meilleure synergie et une meilleure cohésion des actions dans une optique d'améliorer les conditions de vie des familles et des aînés;

ATTENDU que le ministère de la Famille a mis en place un programme de soutien financier et technique afin de soutenir le milieu municipal dans l'élaboration ou la mise à jour des Politiques et plans d'action «aînés»;

ATTENDU que la MRC de Maskinongé est admissible à l'OPTION B – DEMANDE SUR UNE BASE COLLECTIVE volet MISE À JOUR;

RÉSOLUTION 2017-08-216

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyé par madame Charline Plante
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCEPTER que la MRC de Maskinongé dépose une demande de soutien collective afin d'obtenir le programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés 2017-2018 et que cette dernière coordonne la réalisation de la mise à jour de la Politique Famille-Aînés 2015-2017 ainsi que des plans d'action qui en découlent;

DE DÉSIGNER comme personnes élues responsables des questions familles-aînés, mesdames Rita Deschênes et Charline Plante pour la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton; ces personnes acceptant cette responsabilité.

Adoptée

7.3 RÉSOLUTION RELATIVE À LA RÉMUNÉRATION POUR LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES 2017

ATTENDU qu'il y aura la tenue de l'élection générale municipale le 5 novembre prochain;

ATTENDU qu'il y a lieu de revoir la rémunération versée lors desdites élections;

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire procède à la prépublication du projet de *Règlement modifiant le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums* et qu'il a transmis un tableau des nouveaux salaires applicables;

RÉSOLUTION 2017-08-217

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyé par madame Rita Deschênes
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER la rémunération telle que le tableau ci-dessous pour les élections générales municipales 2017 :

POSTE	Rémunération 2013	Nouvelle rémunération 2017
<i>Scrutateur (bureau de vote)</i>	14.00 \$/h	15.00 \$/h
<i>Secrétaire de bureau de vote</i>	13.00 \$/h	14.00 \$/h
<i>Primo et autre</i>	13.00 \$/h	14.06 \$/h
<i>Président d'une table de vérification de l'identité des électeurs</i>	12.00 \$/h	13.00 \$/h
<i>Membre d'une table de vérification de l'identité des électeurs</i>	11.00 \$/h	12.00 \$/h
<i>Président d'une commission de révision de la liste électorale</i>	13.00 \$/h	15.75 \$/h

<i>Secrétaire d'une commission de révision de la liste électorale</i>	12.00 \$/h	15.75 \$/h
<i>Agent réviseur d'une commission de révision de la liste électorale</i>	10.00 \$/h	13.50 \$/h

Adoptée

7.4 RÉOLUTION D'EMBAUCHE DU BRIGADIER SCOLAIRE

ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a à cœur la sécurité des élèves de l'École VILLA-DE-LA-JEUNESSE;

ATTENDU qu'en 2016 la municipalité a procédé à l'embauche d'une brigadière scolaire pour assurer la sécurité des enfants lors de l'entrée et la sortie des classes;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite que madame Véronique Cournoyer assume cette tâche pour la prochaine année scolaire 2017-2018;

RÉSOLUTION 2017-08-218

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Rita Deschênes
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton mandate madame Véronique Cournoyer, à agir comme brigadière scolaire pour l'année 2017-2018 pour les 180 jours de classe, tels que le calendrier de la Commission scolaire de l'Énergie, les horaires étant du lundi au vendredi exception des jours fériés : de 7 h 30 à 7 h 40, de 11 h 10 à 11 h 20, de 12 h 35 à 12 h 45 et de 14 h 50 à 15 h 00;

QUE les conditions sur la rémunération de Madame Cournoyer soient définies ultérieurement.

Adoptée

7.5 RÉOLUTION EN REGARD DE LA LOCATION DU LOT 5 097 175

ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu une demande de Coupon Productions Canada inc., pour faire la location d'un espace sur le lot 5 097 175;

ATTENDU que le lot servira pour entreposer des roulottes et véhicules de production pour deux blocs de plus ou moins 4 jours à la mi-août et en septembre prochain;

ATTENDU que Coupon Productions Canada inc. s'engage à verser la somme de cent dollars (100\$) par jour d'utilisation et à ne pas utiliser les stationnements asphaltés le dimanche, jour du marché public;

RÉSOLUTION 2017-08-219

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyé par monsieur Sébastien Houle
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton entérine le projet d'entente de location du lot 5 097 175, signé le 24 juillet 2017 par un représentant de l'entreprise Coupon Productions Canada inc. et la directrice générale de la municipalité, aux conditions mentionnées dans le préambule de cette résolution.

Adoptée

7.6 RÉSOLUTION AUTORISANT UNE FORMATION ÉLECTIONS 2017 – PERFAS (LOGICIEL DE PG SOLUTIONS)

ATTENDU qu'il y aura la tenue de l'élection générale municipale le 5 novembre prochain;

ATTENDU que PG Solutions tiendra des formations à distance pour le logiciel Perfes utilisé lors d'élections municipales;

RÉSOLUTION 2017-08-220

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Rita Deschênes
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton autorise l'inscription aux deux formations à distance Élections 2017 – Perfes au coût de 171 \$ plus les taxes applicables (5 septembre et 4 octobre 2017).

Adoptée

7.7 RÉSOLUTION OCTROYANT UN SOUTIEN FINANCIER À LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE RISTIGOUCHE PARTIE-SUD-EST

ATTENDU que la municipalité du Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est adresse un appel à la solidarité municipale, faisant l'objet d'une poursuite par la pétrolière Gastem qui lui réclame 1,5 million de dollars en dommages et intérêts parce qu'elle avait adopté en 2013 (en l'absence d'une réglementation provinciale à l'époque) un règlement visant à protéger les seules sources d'eau potable de leurs citoyens;

ATTENDU qu'en 2014 cette municipalité avait fait une campagne de dons «Solidarité Ristigouche » et qu'il avait été recueilli la somme de 182 000 \$ pour aider à couvrir les frais pour sa défense, lesdits frais ne cessant d'augmenter puisque le procès s'allonge;

RÉSOLUTION 2017-08-221

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une somme équivalente à 0.10\$/ par citoyen à titre de soutien financier à la municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est (basé sur le décret de population du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour 2017 soit 1969 personnes).

Adoptée

8. RÉSOLUTIONS- LOISIRS/CULTURE/TOURISME :

8.1 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER LOISIRS/CULTURE/TOURISME AU 31 DÉCEMBRE 2016

Monsieur le Maire Réjean Audet, fait la présentation du rapport financier Loisirs / culture / tourisme au 31 décembre 2016, les données sont extraites du rapport financier audité de la municipalité; des exemplaires sont disponibles pour les personnes présentes.

8.2 RÉSOLUTION AUTORISANT L'UTILISATION DE LA FONTAINE CAXTONIENNE POUR LA PETITE FÊTE 2017

ATTENDU que le comité Vélo Saint-Élie demande à la municipalité d'utiliser la Fontaine Caxtonienne pour la petite fête qui aura lieu le 2 septembre prochain;

RÉSOLUTION 2017-08-222

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyé par madame Rita Deschênes
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise le prêt de la Fontaine Caxtonienne au comité Vélo Saint-Élie qui organise la Petite Fête 2017, l'organisme devant faire lui-même la demande de permis auprès de la Régie des Alcools des courses et des jeux du Québec.

Adoptée

8.3 RÉSOLUTION MODIFIANT LA RÉSOLUTION 2017-04-108 GAÉTAN THÉRIAULT : CAPSULE VIDÉO ÉGLISE

ATTENDU que le conseil municipal avait par la résolution 2017-04-108 mandaté monsieur Gaétan Thériault pour refaire la capsule vidéo de l'Église pour la saison touristique 2017 et que la dépense devait être d'environ 400\$;

ATTENDU que la facture excède ce montant et que le travail a été plus volumineux que prévu;

RÉSOLUTION 2017-08-223

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par monsieur Sébastien Houle
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER le paiement de la facture soumise par monsieur Gaétan Thériault datée du 7 juin 2017 totalisant la somme de 1 300.00 \$ représentant une soixantaine d'heures de travail.

Adoptée

9. RÉSOLUTIONS TRAVAUX PUBLICS :

9.1 RÉSOLUTION OCTROYANT LE CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DU PONCEAU F7020 SUR LA ROUTE DES LACS

ATTENDU que le ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a confirmé une aide financière de l'ordre du 75 % dans le cadre du programme RIRL pour le remplacement du ponceau F7020 sur la route des Lacs;

ATTENDU que le ministère des Affaires et de l'Occupation du territoire a approuvé le 25 juillet dernier le règlement d'emprunt 2017-004 requis pour la réalisation desdits travaux;

ATTENDU qu'un appel d'offres a été lancé le 14 juillet 2017 afin d'obtenir des soumissions pour la réalisation des travaux;

ATTENDU que la soumission suivante a été reçue :

Alide Bergeron et fils Ltée	189 698.92 \$
-----------------------------	---------------

ATTENDU que les soumissions ont fait l'objet d'une analyse et que le plus bas soumissionnaire conforme est Alide Bergeron et fils Ltée pour une soumission totalisant la somme de : 189 698.92 \$ incluant la TPS et la TVQ;

RÉSOLUTION 2017-08-224

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Heidi Bellerive
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'OCTROYER le contrat pour la réalisation des travaux de remplacement du ponceau F7020 à l'entreprise Alide Bergeron et fils Ltée dont la soumission datée du 3 août 2017 totalise la somme de 164 991.45 \$ plus les taxes applicables (189 698.92\$); aux deux conditions ci-dessous.

- À l'obtention d'une confirmation d'aide financière de l'ordre de 75 % de la part du ministère des Transports pour la réalisation de ces travaux;
- À l'approbation du règlement d'emprunt 2017-006 modifiant le règlement d'emprunt 2017-004 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adoptée

10. RÉSOLUTIONS – URBANISME :

10.1 AVIS DE MOTION

Monsieur Sébastien Houle conseiller donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement amendant le Règlement 2011-007A concernant le contrôle des chiens sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton. Le projet de règlement a été déposé à l'attention du conseil municipal à la même séance qu'est donné cet avis de motion.

10.2 RÉSOLUTION EN REGARD DE LA GESTION DU MILIEU RIVERAIN – OCTROI DU CONTRAT DE SERVICES POUR LE SUIVI DU PÉRIPHYTON

ATTENDU la volonté de protection du milieu riverain à Saint-Élie-de-Caxton;

RÉSOLUTION 2017-08-225

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyé par madame Charline Plante
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise les activités de caractérisation de plans d'eau – suivi du périphyton été 2017, tel que décrit dans le contrat de service daté du 18 juillet 2017 de l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY), incluant une formation sur l'inventaire du suivi du périphyton en lac payé en 2016, mais non dispensé à un membre du personnel; pour un contrat totalisant la somme de 6 000.00 \$ dont 5 000.00\$ sera la contribution de la municipalité.

Adoptée

11. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES :

11.1 AVIS DE MOTION

Madame Rita Deschênes conseillère donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt modifiant le règlement d'emprunt 2017-004 et décrétant une dépense de 203 017 \$ et un emprunt de 203 017 \$ pour la réalisation de travaux dans le cadre du programme de Réhabilitation du réseau routier local – volet redressement des infrastructures routières locales – projet RIRL-2015-182. Le projet de règlement a été déposé à l'attention du conseil à la même séance qu'est donné cet avis de motion.

11.2 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2017-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2017-004 ET DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 203 017 \$ ET UN EMPRUNT DE 203 017 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES – PROJET RIRL-2015-182

**PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-006

MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2017-004 ET DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 203 017 \$ ET UN EMPRUNT DE 203 017 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES – PROJET RIRL -2015-182

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a adopté le règlement d'emprunt 2017-004 décrétant une dépense de 122 165 \$ et un emprunt de 122 165 \$ pour la réalisation de travaux dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local – volet redressement des infrastructures routières locales – projet RIRL 2015-182 et que le règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 25 juillet 2017;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le vendredi 4 août 2017 et qu'une seule soumission conforme a été reçue totalisant la somme de 189 698.92 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt 2017-004 n'est plus suffisant étant donné le résultat des appels d'offres;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné ainsi que le projet de règlement d'emprunt 2017-006 a été dûment présenté lors de la séance du conseil ordinaire tenue le 7 août 2017;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

L'article 1 du règlement d'emprunt 2017-004 est remplacé par le suivant :

Le conseil est autorisé à faire exécuter le remplacement du ponceau F7020 sur la route des Lacs, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière et dont la dépense est établie à 203 017 \$, lequel document fait partie intégrante du présent règlement coté sous le titre **Annexe A-1**.

L'estimation est basée sur la seule soumission conforme reçue et préparée par monsieur Robert Bergeron, président / dir. gén. de l'entreprise Alide Bergeron et fils Ltée, portant le no. de projet 2016-112, en date du 3 août 2017.

Pour fins de compréhension, le bordereau d'estimation budgétaire préparé par monsieur Adil Lahnicchi, ing., portant le no. de projet 2016-112, en date du 23 mai 2017 et la demande d'aide financière pour la réalisation desdits travaux, soumise au programme de réhabilitation du réseau routier local datée du 24 mai 2017, font partie intégrante du présent règlement comme **Annexe B**.

ARTICLE 2

L'article 2 du règlement d'emprunt 2017-004 est remplacé par le suivant :

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 203 017 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3

L'article 3 du règlement d'emprunt 2017-004 est remplacé par le suivant :

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 203 017 \$ sur une période de dix (10) ans.

ARTICLE 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Réjean Audet,
Maire

Manon Shallow,
Dir. générale / sec. trés.

Avis de motion : 7 août 2017
Adoption du projet de règlement : 7 août 2017
Publication : 8 août 2017

ANNEXE A-1

Estimation

Soumission de l'entreprise Alide Bergeron et fils ltée (avant taxes) datée du 3 août 2017;		164 991.45 \$
Contrôle de la qualité (montant budgétaire);		3 000.00 \$
Frais incidents :		
• Coûts de surveillance de chantier (montant budgétaire);		7 000.00 \$
• Frais de publication d'avis relatifs aux appels d'offres (montant budgétaire);		700.00 \$
Sous-total (avant taxes) :	<hr/>	175 691.45 \$
Taxes nettes afférentes admissibles :		8 762.76 \$
Sous-total (avec taxes nettes) :	<hr/>	184 454.21 \$
Montant pour imprévus env. 10 %, etc.	18 562.79 \$	
Total de l'estimation :	203 017.00 \$	

Manon Shallow
Directrice générale et secrétaire-trésorière
7 août 2017

ANNEXE B

- Soumission d'Alide Bergeron et fils Ltée, portant le no. de projet 2016-112, en date du 3 août 2017;
- Lettre du ministère des Transports datée du 28 juin 2017;
- Bordereau d'estimation budgétaire préparé par monsieur Adil Lahnicchi, ing., portant le no. de projet 2016-112, en date du 23 mai 2017
- Demande d'aide financière pour la réalisation desdits travaux, soumise au programme de réhabilitation du réseau routier local datée du 24 mai 2017

RÉSOLUTION 2017-08-226

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal adopte un projet de règlement intitulé :

« PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2017-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2017-004 ET DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 203 017 \$ ET UN EMPRUNT DE 203 017 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES – PROJET RIRL-2015-182 »

Adoptée

11.3 RÉSOLUTION EN REGARD DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU que le Groupe Ultima inc. a transmis tous les documents en regard des assurances générales de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton;

RÉSOLUTION 2017-08-227

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Rita Deschênes
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise le paiement pour le renouvellement des assurances générales de la municipalité pour la période du 27 juillet 2017 au 27 juillet 2018, au montant de 34 998.00 \$ plus la taxe provinciale applicable.

Adoptée

11.4 RECTIFICATION DE MME HEIDI BELLERIVE, COPROPRIÉTAIRE DE L'ENTREPRISE CHEZ MÉO – PROPOS DIFFAMATOIRES LORS DE LA SÉANCE DU 3 JUILLET 2017

Mme Heidi Bellerive a demandé l'autorisation de faire une rectification des énoncés de monsieur Gilles Garceau.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS :

Gilbert Guérin

- Demande de faire un suivi concernant le guichet à la Caisse Desjardins, ça fait plusieurs fins de semaine qu'il est défectueux.

Johanne Pinard

- Pour les demandes de subvention, comment est fait le calcul pour la distribution des argents?

Robert Gauthier

- Surplus de 3 200.00 \$ provenant du re-150^e par contre selon le rapport budgétaire présenté, c'est comme si le 150^e avait fait un déficit, bien vouloir vérifier les chiffres.

Raouf Gargouri

- Comment peut-on payer des frais avant d'avoir adopté une résolution relativement à ces frais?
- Qui établit la hauteur des droits d'auteur de Fred Pellerin?

Maurice Boisvert

- Profit touristique de 54 000.00 \$, où est réinvesti cet argent?

Raouf Gargouri

- Allez-vous renouveler le contrat de Fred Pellerin et Jeannot Bournival?

Raouf Gargouri

- Pourquoi les ordres du jour pour des séances extraordinaires ne sont pas publiés sur le site Web.

Johanne Pinard

- Demande information concernant l'item 10.1 Avis de motion règlement 2011-007A concernant le contrôle des chiens.

13. PÉRIODE DE SUGGESTIONS

Raouf Gargouri

- Abolir l'allocation de départ du maire.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Le conseiller Sébastien Houle propose de lever l'assemblée à 21h00.

Réjean Audet, Maire

Manon Shallow
Directrice générale et Secrétaire-Trésorière